

PROGRAMME D'ÉTUDES

Épilation (ASP 5349)

Secteur de formation: Soins esthétiques



PROGRAMME D'ÉTUDES

Épilation (ASP 5349)

Secteur de formation: Soins esthétiques



Équipe de production

Coordination

Anne-Julie Roy

Responsable du secteur *Soins esthétiques*
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Odette Trépanier

Responsable du secteur *Soins esthétiques*
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Jonathan Belair

Responsable de l'ingénierie de la formation
Secteur *Soins esthétiques*
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

Mélissa Proulx-Bernier

Spécialiste de l'enseignement
Centre de formation professionnelle de Limoilou
Commission scolaire de la Capitale
Québec

Lise Larochelle

Spécialiste de l'enseignement
Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy
Commission scolaire Marie-Victorin
Longueuil

Élisabeth Szöts

Conseillère en élaboration de programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du
ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de l'éducation préscolaire et
de l'enseignement primaire et secondaire du ministère de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISBN 978-2-550-76851-7 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-76852-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de plusieurs collaboratrices et collaborateurs des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Yvon Arcand
Agent de liaison et directeur adjoint
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

Thérèse Bessette
Enseignante
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Montréal

Sylvie Blanchette
Enseignante
Commission scolaire des Chênes
Drummondville

Solange Boivin
Enseignante
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Josée Bourdages
Enseignante
Commission scolaire des Phares
Rimouski

Lucie Boyer
Enseignante, représentante de l'AQPSE
Montréal

Maryvonne Braud
Enseignante
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Saguenay

Danielle Brault
Enseignante
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Luce Breton
Enseignante
Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy
Commission scolaire Marie-Victorin, Longueuil

Maryse Bureau
Enseignante, représentante de l'AQPSE
Commission scolaire des Laval
Laval

Elisabeth Cacchione
Enseignante
Centre Laurier Macdonald
Commission scolaire English-Montréal

Connie Casale
Enseignante
Commission scolaire English-Montréal
Montréal

Guylaine Cloutier
Directrice de projets
Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec
(CEMEQ)

Carole Demers
Enseignante
Centre de formation professionnelle de Limoilou
Commission scolaire de la Capitale, Québec

Hélène Drolet
Enseignante
Centre de formation professionnelle de Limoilou
Commission scolaire de la Capitale, Québec

Nathalie Gardner
Enseignante
Commission scolaire des Appalaches
Thetford Mines

Esther Gauthier
Enseignante
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Priscilla Gedey
Enseignante
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

Lucie Girard
Enseignante
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Sherbrooke

Édith Gobeil
Enseignante
Académie internationale Compétence Beauté Itée
Longueuil

Pauline Harvey
Enseignante
Commission scolaire de la Capitale
Québec

Danielle Ladouceur
Enseignante
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Montréal

Milieu de l'éducation (*suite*)

Johanne Landry

Enseignante
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

Gabrielle Larue

Enseignante, représentante de l'AQPSE
Centre de formation professionnelle de Lévis
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Gaétan Legault

Conseiller pédagogique
CF Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

Johanne Legault

Enseignante
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Montréal

Ghislaine Lemaire

Enseignante
Centre international de formation professionnelle Édith Serei
Montréal

Jacqueline Lemire

Enseignante
Académie de beauté Gordon-Robertson
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Montréal

Jessica Lessard

Enseignante
Centre de formation professionnelle de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Denise Meury

Enseignante
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

Carmelle Paré

Coordonnatrice
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Alma

Odyle Perrier

Enseignante
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Montréal

Margot Michaud

Enseignante
Commission scolaire des Phares
Rimouski

Manon Phoénix

Enseignante
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Bernadette Raveau

Enseignante
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Montréal

Denise Renaud

Agente de liaison
Commission scolaire de Laval
Laval

Monique Roy

Enseignante
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Trois-Rivières

Francine Sigouin

Enseignante
Commission scolaire de Laval
Laval

Louise Vaillancourt

Directrice
Centre de formation professionnelle de Limoilou
Commission scolaire de la Capitale, Québec

Milieu du travail

Hélène Arsenault
Propriétaire
Clinique Aqua-Douceur
Québec

Mélanie Bergeron
Esthéticienne-électrolyste
Centre de beauté l'Oasis
Scott

Louissette Bissonnette
Électrolyste
Pointe-Claire

Katia Boivin
Gérante esthéticienne-électrolyste
Concept Beauté
Québec

Corinne Bonfond
Électrolyste
Institut Corinne Bonfond enr.
Québec

Sylvianne Bouchard
Propriétaire
Esthétique Nicole Bouchard
Montréal

Lily Chamberland
Esthéticienne-électrolyste
Salon d'esthétique et d'électrolyse Elle et Lui
Les Escoumins

Eloise Charrette
Esthéticienne propriétaire
Studio 157 Spa
Gatineau

Manuela Cordeiro
Propriétaire
Esthétique coiffure Manuela
Sainte-Thérèse

France Côté
Esthéticienne propriétaire
Institut Matis France Côté
Sherbrooke

Suzie Crête
Esthéticienne-électrolyste propriétaire
Institut de beauté Suzie Crête
Cap-de-la-Madeleine

Nicole Delisle
Esthéticienne propriétaire
Via beauté enr.
Québec

Angela Dondiuc
Esthéticienne
Pellissima
Montréal

Manon Drolet
Esthéticienne-électrolyste propriétaire
Salon d'esthétique Manon
Cap-de-la-Madeleine

Chantal Dubé
Propriétaire
Clinique Forme Santé
Kingsey Falls

Louise Dubois
Esthéticienne-électrolyste
Institut Louise Dubois
Québec

Candide Fournier
Conseillère-experte en prévention-inspection
Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Pierrette Gagné
Esthéticienne-électrolyste massothérapeute
Tennis 13
Laval

Ghislaine Gauthier
Esthéticienne propriétaire
Ghislaine Centre d'esthétique inc.
Sorel

Martine Giasson
Esthéticienne-électrolyste
Institut Mad
Lévis

Sonia Godbout
Travailleuse autonome
Fièr Allure
Sherbrooke

Anne Grégoire
Électrolyste
Thalasso Énergie
Sherbrooke

Louise Guay
Propriétaire
Esthétique Harmonie enr.
Disraëli

Luce Guillemette
Directrice
Centre de formation professionnelle d'électrolyse et d'esthétique
Longueuil

Sylvie Guillet
Directrice
Institut Matis Brigitte Jalbert
Longueuil

Line Guimont
Électrolyste
Line Guimont enr.
Sherbrooke

Milieu du travail (suite)

Guylaine Jalbert
Esthéticienne-électrolyste
Esthétique Guylaine Jalbert
Longueuil

Danielle Joannette
Esthéticienne-électrolyste
Danielle Joannette
Québec

Ginette Lafrance
Directrice
Académie internationale Compétence Beauté Itée
Longueuil

Chantal Lamontagne
Directrice de clinique
Épiderma
Québec

Lysane Larivière
Esthéticienne et technicienne en laser
Clinique d'esthétique Lysane Larivière
Verchères

Nicole Latraverse
Esthéticienne-électrolyste
Le Coif-Heure
Montréal

Chantal Lavallée
Esthéticienne propriétaire
Clinique d'esthétique Chantal Léveillée inc.
Laval

Lise Lemay
Esthéticienne propriétaire
Studio Lise Lemay
Saint-Lambert

Louise Marsan
Électrolyste
Louise Marsan Proulx inc.
Montréal

Ginette Paradis
Esthéticienne-électrolyste
Québec

Jacqueline Plante
Esthéticienne propriétaire
Clinique d'esthétique Jacqueline Plante
Laval

Randa Raphaël
Esthéticienne-électrolyste
Centre de beauté Santé Bien-être
Dollard-Des Ormeaux

Dr Yves Robert
Collège des médecins du Québec
Montréal

Mélanie Samson
Esthéticienne propriétaire
Salon Christian
Québec

Linda Talbot
Propriétaire
Nuance Beauté-Santé
Sherbrooke

Denise Tremblay
Esthéticienne-électrolyste propriétaire
Institut Matis Coup d'œil
Saguenay

Sylvie Vaudrin
Esthéticienne-électrolyste
Esthétique de la Tourelle
Salaberry-de-Valleyfield

Louise Voghel
Électrolyste
Centre d'électrolyse Louise Voghel
Sorel

Observatrice et observateur

Daniel Bouffard
Chargé de projets
Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins
personnels

Monique Deschênes
Conseillère
Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
Emploi-Québec

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études.....	15
Métier et formation	17
Prévention, santé et sécurité en épilation	19
Peau et pilosité.....	25
Consultation	29
Épilation par thermolyse.....	37
Épilation par courants combinés	45
Épilation à l'électricité.....	53
Photoépilation	59

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives et les savoirs liés à chaque compétence. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale de la profession; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-33.3, article 461)

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, à la réalisation et à la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unité

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

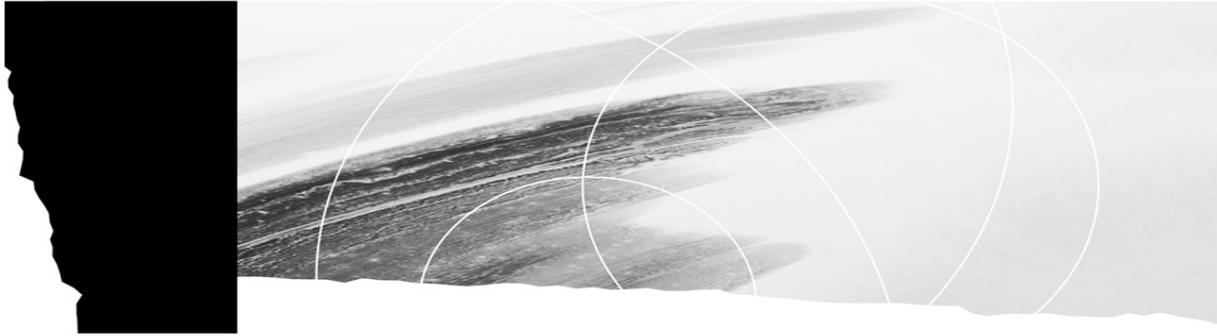
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.



5349

Épilation

Année d'approbation : 2016

Type de sanction :	Attestation de spécialisation professionnelle
Nombre d'unités :	36
Nombre de compétences :	8
Durée totale :	540 heures

Pour être admis au programme d'études *Épilation*, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

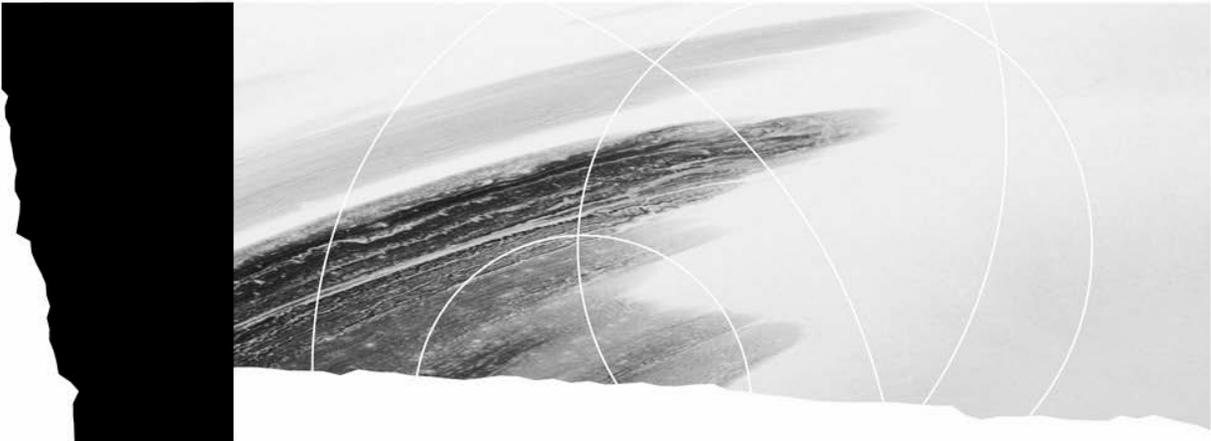
- La personne est titulaire d'un des diplômes d'études professionnelles (DEP) suivants ou se voit reconnaître les apprentissages équivalents :
 - 5035 Esthétique (ancienne version)
 - 5339 Esthétique

OU

- La personne exerce un métier ou une profession en relation avec ce programme d'études.

La durée du programme d'études est de 540 heures; de ce nombre, 405 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches de la profession et 135 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 8 compétences dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Titre des compétences	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	417711	1	15	1
Prévention, santé et sécurité en épilation	417722	2	30	2
Peau et pilosité	417732	3	30	2
Consultation	417744	4	60	4
Épilation par thermolyse	417757	5	105	7
Épilation par courants combinés	417764	6	60	4
Épilation à l'électricité	417778	7	120	8
Photoépilation	417788	8	120	8



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme *Épilation* prépare à l'exercice de la profession d'électrolyste et de technicienne ou de technicien en épilation laser.

La personne spécialisée en épilation est formée et qualifiée pour renseigner la cliente ou le client sur les différents procédés d'épilation et pour enlever les poils aux régions du visage, du cou ou du corps, dans le but d'améliorer l'apparence physique, d'atténuer un problème de pilosité pouvant parfois être rattaché à un facteur héréditaire ou à un déséquilibre du système endocrinien ou de soulager la personne d'un inconfort physique, et ce, tout en procurant un bien-être à la fois physique et psychologique.

Son travail consiste également à évaluer si la cliente ou le client est apte à recevoir un traitement d'épilation, à l'informer sur la fréquence, la durée et les résultats de ce traitement et à lui prodiguer certains conseils. La personne spécialisée en épilation exécute des activités de réception, vend des produits et des services et effectue des opérations de gestion quotidienne ainsi que l'entretien des lieux et du matériel.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Épilation* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier d'une profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Épilation* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l'exercice de la profession par les milieux de l'éducation et du travail :

- Favoriser le développement d'une relation de confiance avec la personne;
- Accroître le respect de l'intimité de la personne;
- Développer le sens des responsabilités;
- Développer la capacité à prendre des décisions et à établir des liens de cause à effet;
- Favoriser le respect de l'éthique professionnelle.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation.
- Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité en épilation.
- Faire des constats relatifs à l'aspect de la peau, de la pilosité et aux effets des méthodes d'épilation.
- Effectuer une consultation en vue de proposer un programme d'épilation.
- Épiler différentes régions du corps par thermolyse.
- Épiler différentes régions du corps par courants combinés.
- Épiler les régions du visage et du cou à l'électricité.
- Épiler par photoépilation.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres à la profession.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

ÉPILATION	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES				TOTAL
				Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité en épilation	Faire des constats relatifs à l'aspect de la peau, de la pilosité et aux effets des méthodes d'épilation	Effectuer une consultation en vue de proposer un programme d'épilation	
Numéro de la compétence				1	2	3	4	
Type d'objectif				S	C	C	C	
Durée (h)				15	30	30	60	135
Épiler différentes régions du corps par thermolyse	5	C	105	○	●	●	●	
Épiler différentes régions du corps par courant combiné	6	C	60	○	●	●	●	
Épiler les régions du visage et du cou à l'électricité	7	C	120	○	●	●	●	
Épiler par photoépilation	8	C	120	○	●	●	●	
Durée de la formation			405					540

Harmonisation

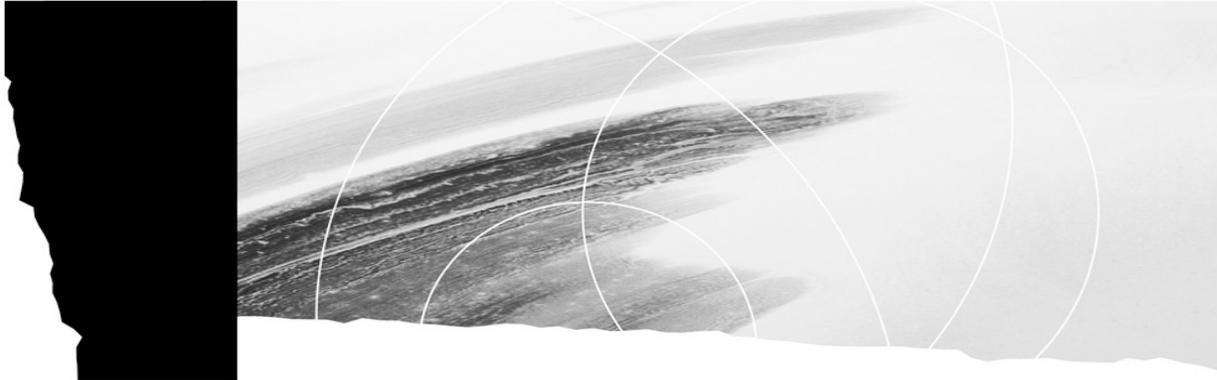
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Épilation* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Se sensibiliser à la réalité du métier.
- S'informer sur le programme d'études.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de l'épilation.
- S'informer sur la nature et les exigences du métier.
- S'informer sur les risques liés à la santé et la sécurité dans le domaine de l'épilation.
- S'informer sur les règles d'éthique professionnelle.
- S'informer sur les tendances et les nouveautés dans le domaine de l'épilation ainsi que sur les changements prévisibles.
- S'informer sur la formation.
- S'informer sur les moyens de développer ses compétences durant la formation et tout au long de sa carrière.
- Faire part de ses premières réactions quant au métier et à la formation.

Phase de réalisation

- Présenter les données recueillies lors de rencontres avec des spécialistes du métier et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.
- Discuter des habiletés, des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- Discuter du programme d'études par rapport au métier.

Phase de synthèse

- Produire un bilan qui comporte :
 - un relevé de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt;
 - une évaluation de son orientation professionnelle, dans laquelle les aspects et les exigences du métier sont comparés avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

Conditions d'encadrement

- Favoriser un climat où chaque personne peut s'exprimer librement.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves des moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille l'information sur la majorité des sujets à traiter.
- Reconnaît l'importance de la santé et de la sécurité au travail.
- Reconnaît l'importance du service à la clientèle et de l'éthique professionnelle.
- Présente sa perception du métier en faisant le lien avec les données recueillies.

Phase de réalisation

- Participe activement aux activités organisées.
- Communique sa perception du programme d'études.
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour exercer le métier.

Phase de synthèse

- Produit un bilan qui comporte :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt.
 - des explications sur son choix d'orientation, en établissant, de façon explicite, les liens demandés.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux phases du plan de mise en situation.

Phase d'information

- Caractéristiques du marché du travail :
 - perspective d'emploi, conditions de travail, critères d'embauche et rémunération, possibilités d'avancement et de mutation;
 - avantages et inconvénients du travail autonome.
 - Santé et sécurité au travail, ergonomie.
 - Nature et exigences du métier : types de tâches, responsabilités, importance du service à la clientèle et de l'éthique professionnelle, etc.
 - Tendances et nouveautés dans le domaine de l'épilation.
 - Moyens pour développer ses compétences, réseau dans le domaine de l'épilation (associations et leurs activités : congrès, colloques, conférences), liste de fournisseurs et de détaillants (formations), veille sur les tendances et les nouveautés technologiques.
-

Phase de réalisation

- Caractéristiques et exigences de la formation : programme d'études, évaluation, sanction des études, somme de travail personnel, règlements, services aux élèves, horaire, etc.
- Liens des compétences du programme avec les tâches, les opérations, les connaissances et les habiletés.

Phase de synthèse

- Méthodes de présentation possibles.
- Bilan de ses forces et de ses défis au regard des exigences du métier.

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité en épilation.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste de travail.
- À l'aide de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits nécessaires.

Éléments de la compétence

1 Utiliser des moyens visant à préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles de la clientèle.

Critères de performance

- Application correcte des règles de sécurité dans la pratique de la profession.
- Manifestation de comportements appropriés en présence de matières dangereuses.
- Tenue vestimentaire conforme aux règles d'hygiène et de sécurité.
- Postures de travail conformes aux règles de sécurité.
- Utilisation judicieuse d'accessoires visant à :
 - maintenir ou améliorer les postures de travail;
 - favoriser le confort de la cliente ou du client.
- Proposition pertinente de mesures préventives et de moyens permettant de réduire les effets nocifs du courant électrique et de la lumière.

2 Prendre des précautions en vue d'éviter la contamination.

- Reconnaissance juste des situations professionnelles comportant des risques d'infection et de contagion.
- Utilisation de moyens préventifs appropriés aux types d'infections possibles et à la situation dans son ensemble.
- Respect des règles d'hygiène personnelle.
- Élimination appropriée du matériel pouvant comporter un risque de contamination.
- Souci constant de la propreté de l'aire de travail.
- Respect des procédés d'utilisation des appareils, du matériel et des produits d'aseptisation.
- Manipulation hygiénique des produits.
- Respect des règles de conservation des produits.

- 3 Appliquer les règles de sécurité relatives à la manipulation et à l'entretien de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Reconnaissance des facteurs et des situations représentant des risques au moment de la manipulation et de l'utilisation de l'équipement, des appareils et du matériel.
 - Application sécuritaire des techniques de nettoyage.
 - Vérification méthodique de l'état de l'équipement, des appareils et du matériel.
 - Manipulation sécuritaire de l'équipement, des appareils et du matériel.
 - Entretien préventif de l'équipement, des appareils et du matériel.
 - Perception juste de la nécessité de remplacer l'équipement, les appareils et le matériel.
 - Entreposage sécuritaire de l'équipement, des appareils et du matériel.
- 4 Réagir en situation d'urgence.
- Reconnaissance des signes apparents ou des indices d'une réaction cutanée indésirable.
 - Démonstration efficace de comportements appropriés en situation d'urgence.
 - Repérage rapide et juste des installations d'urgence et des personnes-ressources.
 - Application correcte de la marche à suivre en situation d'urgence.
 - Description claire et précise des faits à l'arrivée des secours.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Ordre et propreté de l'aire de travail et du matériel utilisé.
 - Utilisation efficace des documents de référence.
 - Manifestation du souci de préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles des autres.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Utiliser des moyens visant à préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles de la clientèle.
 - Appliquer les règles de sécurité.
 - Emplacement des installations de sécurité.
 - Lieux de travail sécuritaires.
 - Règles de sécurité relatives aux tâches de la profession.
 - Loi sur la santé et la sécurité au travail.
 - Loi sur la protection de la santé publique.
 - Mesures préventives et moyens permettant de réduire les effets nocifs du courant électrique et de la lumière.
 - Appliquer les règles d'ergonomie.
 - Poste de travail.
 - Postures de travail.
 - Positionnement de la cliente ou du client.
 - Notions relatives au système squelettique.
 - Utilisation d'accessoires ergonomiques : caractéristiques et mode d'emploi.
 - Utiliser des moyens pour gérer son stress.
 - Caractéristiques : définition, sources, effets et applications possibles.
 - Moyens de prévention.
 - Attitudes et comportements en matière de gestion du stress.
- 2 Prendre des précautions en vue d'éviter la contamination.
 - Reconnaître les situations présentant un risque de contamination dans la pratique de la profession.
 - Détermination des facteurs comportant des risques possibles : types d'infections, contagion, hygiène personnelle et professionnelle, manipulation des appareils, du matériel et des produits, et méthodes de conservation des produits.
 - Reconnaissance des modes de transmission : types de bactéries et de virus.
 - Appliquer des moyens de prévention.
 - Raisons, caractéristiques et liens avec les tâches de la profession.
 - Méthode de désinfection des mains.
 - Application des règles d'hygiène personnelle et professionnelle.
 - Élimination du matériel pouvant comporter un risque de contamination.

- Appliquer des techniques d'asepsie et de stérilisation.

Produits de désinfection, règles d'utilisation et risques possibles.
Lecture des étiquettes et des pictogrammes.
Utilisation d'appareils, d'accessoires et de produits d'aseptisation et de stérilisation.
Application des règles de conservation des produits.
Méthodes d'aseptisation.
- 3 Appliquer les règles de sécurité relatives à la manipulation et à l'entretien de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Utiliser l'équipement, les appareils et le matériel.

Association entre l'équipement, les appareils, le matériel et les tâches liées de la profession.
Application des règles de manipulation de l'équipement, des appareils et du matériel selon les directives des fabricants.
 - Entretien des postes de travail et les locaux.

Techniques d'entretien.
Vérification de l'état de fonctionnement de l'équipement, des appareils et du matériel.
Repérage des besoins de remplacement et suivi auprès des entreprises de service.
Entretien préventif : application des techniques de nettoyage et des méthodes d'entreposage.
Matériel et produits d'entretien.
- 4 Réagir en situation d'urgence.
- Reconnaître les situations d'urgence liées aux tâches de la profession.

Réactions cutanées : allergies, intolérances et hypersensibilité.
 - Appliquer une procédure en situation d'urgence.

Reconnaissance des moyens possibles : gestes et ressources physiques et matérielles.
Application de la marche à suivre.
Impacts éventuels d'un comportement inadéquat.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Situer la compétence au regard de la profession.

Raison d'être de la compétence.
Liens avec les compétences 3, 4, 5, 6, 7 et 8.
 - Appliquer des mesures préventives.

Réglementation québécoise relative à la santé et à la sécurité au travail.
Incidence d'un manque de vigilance dans l'exécution des tâches de la profession.
Attitudes et comportements : vigilance, jugement et constance.
 - Reconnaître l'importance du sens des responsabilités et de l'autonomie.

Responsabilités.
Initiatives possibles et prise de décisions.
Ressources disponibles.

- S'adapter à des situations particulières. Réactions cutanées survenant malgré l'application de moyens de prévention.
Clientèle particulière.
- Utiliser la terminologie relative à la prévention, à la santé et à la sécurité en épilation. Terminologie d'usage.

Compétence 3 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Faire des constats relatifs à l'aspect de la peau, de la pilosité et aux effets des méthodes d'épilation.

Contexte de réalisation

- En présence d'une cliente ou d'un client.
- En tenant compte de l'anatomie, de la physiologie et des pathologies relatives aux systèmes tégumentaire, pileux et endocrinien.
- À l'aide des documents nécessaires.
- À l'intérieur des limites de la profession.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| <p>1 Reconnaître les facteurs influant sur l'aspect de la peau et de la pilosité.</p> <p>2 Distinguer les effets sur l'organisme de l'application du courant électrique.</p> <p>3 Distinguer les effets sur l'organisme de l'application de la lumière.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales caractéristiques de la peau et de la pilosité.• Reconnaissance des principales anomalies et affections cutanées et pilaires.• Reconnaissance juste du rôle et du fonctionnement du système endocrinien et de ses effets sur l'aspect de la peau et de la pilosité.• Reconnaissance des facteurs influant sur la pousse des poils.• Reconnaissance précise des effets physiologiques sur l'organisme de l'application du courant électrique.• Liens fondés entre les types de courant électrique utilisés en épilation et leurs effets sur le système tégumentaire.• Reconnaissance juste des limites de l'épilation à l'électricité.• Reconnaissance précise des effets physiologiques sur l'organisme de l'application de la lumière.• Liens fondés entre les types de lumière utilisés en épilation et leurs effets sur le système tégumentaire.• Reconnaissance juste des limites des méthodes d'épilation à la lumière. |
|---|---|

- 4 Reconnaître les situations nécessitant de prendre des précautions en matière d'épilation.
- Reconnaissance juste des principaux problèmes de santé représentant un risque ou une contre-indication en matière d'épilation.
 - Reconnaissance juste des conditions de santé nécessitant une autorisation médicale.
 - Reconnaissance pertinente des indications et des contre-indications relatives à l'application de différents types de courant électrique.
 - Reconnaissance pertinente des indications et des contre-indications relatives à l'application de la photoépilation.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Utilisation efficace de documents de référence.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Reconnaître les facteurs influant sur l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Reconnaître les principales caractéristiques anatomiques et physiologiques de la peau et de l'appareil pilo-sébacé.
 - Caractéristiques anatomiques et physiologiques :
 - structure générale et fonctions de la peau;
 - structure et fonctionnement de l'appareil pilo-sébacé;
 - phases de croissance du poil.
 - Caractéristiques de la peau et de la pilosité : texture, sensibilité, pigmentation, état, etc.
 - Caractéristiques des phototypes de peau.
 - Reconnaissance des principales anomalies et affections cutanées et pilaires.
 - Signification des préfixes et des suffixes se rapportant au domaine médical.
 - Reconnaître les principales caractéristiques du système endocrinien.
 - Caractéristiques anatomiques et physiologiques : structure et fonctions du système endocrinien.
 - Reconnaître les effets liés au système endocrinien sur l'aspect de la peau et de la pilosité.
 - Facteurs influant sur la sécrétion hormonale.
 - Rôle et effets des hormones sur la pilosité.
 - Effets des changements hormonaux.
 - Reconnaissance des effets négatifs d'un mauvais fonctionnement du système endocrinien sur le système pileux.
 - Reconnaître les facteurs influant sur la pousse des poils.
 - Hérédité.
 - Prise de médicaments.
 - Méthodes temporaires utilisées.

2 Distinguer les effets sur l'organisme de l'application du courant électrique.

- Reconnaître les effets physiologiques sur l'organisme de l'application du courant électrique.

Types de courant électrique utilisés en épilation.
Risques et contre-indications liés à l'utilisation du courant électrique sur le corps humain.
Phénomène de la douleur en épilation à l'électricité.
Manifestations cutanées et nerveuses de la région traitée au cours d'une séance d'épilation à l'électricité.
Modifications de l'appareil pilo-sébacé à la suite d'une séance d'épilation à l'électricité.
Raisons expliquant la résistance et la repousse des poils.

3 Distinguer les effets sur l'organisme de l'application de la lumière.

- Reconnaître les effets physiologiques sur l'organisme de l'application de la lumière.

Types de lumière utilisés en épilation.
Risques et contre-indications liés à l'utilisation de la lumière sur le corps humain.
Phénomène de la douleur en photoépilation.
Manifestations cutanées et nerveuses de la région traitée au cours d'une séance de photoépilation.
Raisons expliquant la résistance et la repousse des poils.

4 Reconnaître les situations nécessitant de prendre des précautions en matière d'épilation.

- Reconnaître les problèmes de santé comportant des risques ou des contre-indications en matière d'épilation.
- Reconnaître les procédés d'épilation comportant des risques ou des contre-indications.
- Reconnaître les principaux médicaments susceptibles d'avoir un effet sur l'aspect de la pilosité.

Particularités relatives à l'état de santé général de la cliente ou du client.
Cas nécessitant une autorisation médicale pour l'épilation.
Reconnaissance et caractérisation des anomalies cutanées.

Types de procédés.
Principaux risques et contre-indications.

Types de médicaments et effets de ceux-ci sur le système pileux.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Situer la compétence au regard de la profession.
- Dresser un portrait global de l'état de santé général de la cliente ou du client.
- Reconnaître les limites de la pratique de la profession.

Raison d'être de la compétence
Liens avec les compétences 2, 3, 5, 6, 7 et 8.

Établissement de liens entre l'état de santé général de la cliente ou du client et l'épilation (intention éducative 4).

Ressources disponibles et responsabilités.

- Utiliser la terminologie relative à l'aspect de Terminologie d'usage.
la peau et de la pilosité.

Compétence 4 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer une consultation en vue de proposer un programme d'épilation.

Contexte de réalisation

- En présence d'une cliente ou d'un client et en l'absence de toute contre-indication.
- À partir d'un poste de travail.
- À l'aide de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits nécessaires.
- À l'aide des documents nécessaires.
- À l'aide d'un schéma de la coupe du poil et de la peau.

Éléments de la compétence

- 1 Préparer le poste de travail.
- 2 Accueillir et installer la cliente ou le client.
- 3 Cerner les besoins et les attentes de la cliente ou du client.
- 4 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.

Critères de performance

- Installation complète du poste de travail.
- Vérification minutieuse du fonctionnement de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Accueil courtois.
- Information pertinente sur le but et le déroulement de la consultation.
- Installation confortable et sécuritaire de la cliente ou du client en vue de l'examen de la peau et de la pilosité.
- Pertinence des questions posées à la cliente ou au client.
- Relevé précis des renseignements fournis.
- Reformulation des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
- Qualité de l'écoute.
- Préparation de la ou des régions du corps à examiner.
- Appréciation juste de l'aspect de la peau.
- Appréciation juste de l'aspect de la pilosité.
- Relevé précis des caractéristiques de la peau et du poil pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation.
- Reconnaissance juste du type de peau.
- Consignation claire des résultats et des observations de l'examen dans le dossier de la cliente ou du client.

- 5 Informer la cliente ou le client sur les méthodes d'épilation à l'électricité et par photoépilation.
- Description claire des particularités de chaque procédé d'épilation.
 - Présentation juste des avantages et des inconvénients des procédés d'épilation.
 - Pertinence de l'information concernant les indications et les contre-indications propres aux différents procédés.
 - Justesse des consignes préépilatoires et postépilatoires propres à chaque procédé.
 - Présentation des particularités de l'équipement, des appareils et du matériel propres à chacun des procédés d'épilation.
 - Prise en considération :
 - de l'état de santé général de la cliente ou du client;
 - des effets sur le système tégumentaire;
 - des résultats escomptés;
 - des possibilités de combiner les différentes méthodes;
 - des régions du corps à épiler;
 - des coûts.
- 6 Déterminer le ou les procédés d'épilation convenant à la cliente ou au client.
- Prise en compte des avantages et des inconvénients des différents procédés d'épilation.
 - Prise en considération des contre-indications potentielles relatives aux différents procédés.
 - Choix du procédé pertinent.
 - Établissement d'un climat de confiance avec la cliente ou le client.
 - Pertinence des liens établis entre l'état de santé général de la cliente ou du client, l'aspect de la peau et de la pilosité, la région du corps à épiler et le choix du procédé.

- 7 Effectuer des essais.
- Installation de la cliente ou du client en fonction de la ou des régions du corps à épiler.
 - Préparation appropriée de la ou des régions du corps à épiler.
 - Sélection pertinente de l'équipement, des appareils et des accessoires.
 - Ajustement adéquat des paramètres de l'appareil.
 - Appréciation juste du comportement et des réactions de la cliente ou du client.
 - Exécution correcte de la technique d'épilation.
 - Autoévaluation régulière de la qualité du travail.
 - Vérification du degré de satisfaction de la cliente ou du client.
 - Manifestation d'ouverture à la critique.
 - Proposition pertinente d'un autre procédé, s'il y a lieu.
 - Utilisation appropriée des produits et des techniques postépilatoires.
- 8 Présenter le programme d'épilation.
- Confirmation du choix du procédé auprès de la cliente ou du client.
 - Établissement judicieux d'objectifs précis et réalistes.
 - Détermination réaliste de la fréquence et de la durée des séances d'épilation.
 - Adéquation entre les attentes et les besoins de la cliente ou du client et le programme proposé.
 - Information claire et précise concernant le coût des services et des produits.
 - Langage adapté à la cliente ou au client.
 - Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
 - Rédaction complète et conforme du programme personnalisé.
- 9 Procéder aux étapes finales.
- Inscription complète des renseignements dans le dossier de la cliente ou du client.
 - Communication claire et efficace.
 - Vérification appropriée de l'intérêt pour la prise d'un prochain rendez-vous.
- 10 Entretenir et ranger l'aire de travail.
- Rangement approprié.
 - Souci constant de l'entretien préventif.
 - Manipulation sécuritaire du matériel et des produits.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles d'asepsie, d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Attention portée à la présence de poils cassés et incarnés ainsi qu'à tout préjudice à la peau.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Présentation soignée et professionnelle.
- Utilisation efficace de documents de référence.
- Prise en considération du degré de satisfaction de la cliente ou du client.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Préparer le poste de travail.

- Préparer l'équipement, l'outillage et le matériel.

Sélection de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
Désinfection de l'équipement, de l'outillage et du matériel.
Installation de l'équipement, de l'outillage et du matériel en vue de l'examen de la peau.

- Installer le fauteuil de soins.

Position de travail.
Installation des accessoires de confort sur le fauteuil de soins.

2 Accueillir et installer la cliente ou le client.

- Appliquer des techniques d'accueil.
- S'assurer du confort de la cliente ou du client.

Caractéristiques des techniques d'accueil : attitude, comportement et règles de courtoisie.
Prise en charge de la cliente ou du client.

Méthode d'installation de la cliente ou du client pour l'examen de la peau.
Utilisation des accessoires de confort nécessaires à l'installation de la cliente ou du client.

3 Cerner les besoins et les attentes de la cliente ou du client.

- Reconnaître la motivation de la cliente ou du client à suivre un programme d'épilation.

Établissement des besoins prioritaires.
Utilisation de techniques de questionnement et de reformulation.

4 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.

- Préparer la peau de la cliente ou du client.

Désinfection, segmentation et rasage au besoin.

- Reconnaître les signes apparents pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation. Isolation de la zone pouvant représenter une contre-indication.
- 5 Informer la cliente ou le client sur les méthodes d'épilation à l'électricité et par photoépilation.
- Fournir des explications sur les procédés d'épilation. Types de procédés d'épilation.
Description générale des procédés d'épilation : avantages, inconvénients, limites et contre-indications.
Comparaison des différents procédés.
Épilation à l'électricité : épilation progressivement définitive.
Photoépilation : réduction permanente des poils.
Utilisation de matériel visuel approprié aux explications données (ex. : schéma de la coupe du poil et de la peau, etc.).
Coûts des différents procédés.
 - Caractériser l'équipement, les appareils et l'outillage. Types d'équipement, d'appareils et d'outillage.
Association des procédés d'épilation à l'équipement, aux appareils et à l'outillage utilisés.
 - Caractériser les produits utilisés. Types de produits.
Association des procédés d'épilation aux produits utilisés.
 - Offrir à la cliente ou au client des explications sur les procédés d'épilation pouvant convenir à ses besoins. Justification du choix des procédés d'épilation adaptés aux besoins de la cliente ou du client.
Relation entre les éléments anatomiques et physiologiques de la peau et les procédés d'épilation.
 - Informer la cliente ou le client sur les tendances et les nouveautés en matière d'épilation. Sources d'information.
Comparaison entre les procédés d'épilation connus et les nouveaux procédés.
Tendances, nouveautés diverses et nouvelles technologies.
Ouverture d'esprit, curiosité et jugement.
- 6 Déterminer le ou les procédés d'épilation convenant à la cliente ou au client.
- Choisir le ou les procédés. Critères de choix en fonction du type de pilosité, de l'aspect de la peau et du budget de la cliente ou du client.
 - Valider le choix du ou des procédés d'épilation. Choix d'un procédé en fonction des besoins et des attentes de la cliente ou du client, des contre-indications potentielles, des caractéristiques de la pilosité et de son degré de sensibilité.

7 Effectuer des essais.

- Appliquer la technique d'épilation.
- Appliquer des techniques ou des produits postépilatoires.

Réglage de l'appareil.
Validation du seuil de tolérance de la cliente ou du client.
Vérification de la réaction cutanée.

Utilisation de produits ou de techniques postépilatoires visant à calmer les réactions cutanées.

8 Présenter le programme d'épilation.

- Expliquer les modalités du programme d'épilation personnalisé.
- Remettre une copie du programme d'épilation à la cliente ou au client.

Présentation des critères de réussite du programme d'épilation.
Établissement d'objectifs précis et réalistes en fonction de la disponibilité, des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
Fréquence et durée des séances.
Coût des services, des produits et des soins préépilatoires et postépilatoires.
Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.

Critères de rédaction d'un programme d'épilation.

9 Procéder aux étapes finales.

- Compléter le dossier de la cliente ou du client.

Méthode de prise de notes.
Information spécifique à consigner : paramètres de travail, filaments utilisés, durée de la séance d'épilation, réactions cutanées, consignes préépilatoires et postépilatoires communiquées à la cliente ou au client, commentaires, coûts, etc.

10 Entretenir et ranger l'aire de travail.

- Procéder au nettoyage.
- Effectuer le rangement.

Choix des produits.
Mode d'emploi.
Techniques de nettoyage.
(Rappel de la compétence 2)

Méthode et lieu de rangement.
Entretien préventif.
Vérification de l'équipement.
Entreposage.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Situer la compétence au regard de la profession.

Raison d'être de la compétence.
Liens avec toutes les autres compétences.

- S'adapter aux caractéristiques particulières de la cliente ou du client.
 - Reconnaître l'importance de travailler de façon autonome.
 - S'assurer de la qualité de son travail.
 - Utiliser la terminologie professionnelle relative aux divers procédés d'épilation.
 - Reconnaissance des particularités de l'historique médical de la cliente ou client.
 - Reconnaissance des caractéristiques de la peau et de la pilosité selon la race, l'âge et le sexe.
- Sens des responsabilités.
Ressources disponibles.
(Intention éducative 3)
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
Règles d'éthique professionnelle (intention éducative 5).
- Terminologie d'usage.

Compétence 5 Durée 105 h Unités 7

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Épiler différentes régions du corps par thermolyse.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste de travail.
- En présence d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits nécessaires.
- En portant des gants.
- À l'aide des documents nécessaires.
- À l'aide d'un schéma de la coupe du poil et de la peau.
- Sur différentes régions du corps à l'exception du visage et du cou.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le poste de travail.

- Choix approprié de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits.
- Préparation sécuritaire de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Disposition ordonnée du poste de travail.
- Propreté de l'aire de travail.

2 Accueillir et installer la cliente ou le client.

- Accueil personnalisé.
- Installation appropriée favorisant le confort et le bien-être de la cliente ou du client.
- Établissement d'une relation de confiance avec la cliente ou le client.
- Manifestation de discrétion et de respect.

3 Recueillir de l'information.

- Relevé complet de l'information dans le dossier de la cliente ou du client.
- Détermination des principaux problèmes de santé pouvant représenter une contre-indication ou nécessiter une précaution en matière d'épilation.
- Utilisation d'un langage professionnel adapté à la cliente ou au client.
- Reconnaissance juste des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
- Pertinence de l'information obtenue de la cliente ou du client.
- Inscription claire et précise des renseignements pertinents dans le dossier de la cliente ou du client.

- 4 Informer la cliente ou le client sur le procédé d'épilation par thermolyse.
- Description claire des particularités du procédé d'épilation par thermolyse.
 - Présentation des avantages et des inconvénients de ce procédé.
 - Pertinence de l'information concernant les indications et les contre-indications propres au procédé.
 - Justesse des consignes préépilatoires et postépilatoires propres au procédé.
 - Présentation des particularités de l'équipement, des appareils et du matériel propres au procédé.
 - Prise en considération :
 - de l'état de santé général de la cliente ou du client;
 - des effets sur le système tégumentaire;
 - des résultats escomptés;
 - de la possibilité de combiner les différentes méthodes;
 - des régions du corps à épiler;
 - des coûts.
- 5 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Préparation appropriée de la ou des régions du corps à examiner.
 - Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel nécessaires à l'examen.
 - Observation visuelle de la peau et de la pilosité.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la peau.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la pilosité.
 - Reconnaissance des signes apparents d'un mauvais fonctionnement des systèmes du corps humain.
 - Relevé précis des caractéristiques de la peau ou du poil pouvant représenter une contre-indication ou nécessiter une précaution en matière d'épilation.
 - Pertinence de l'information consignée dans la fiche d'observation.
- 6 Préparer l'appareil et le matériel.
- Évaluation juste des besoins en matière de matériel.
 - Disposition fonctionnelle du matériel.
 - Choix judicieux du filament en fonction de :
 - la grosseur des poils;
 - la région du corps à épiler.
 - Mise en place appropriée du filament dans le porte-filament.

- 7 Appliquer la technique d'épilation par thermolyse.
- Réglage approprié de l'éclairage.
 - Détermination correcte de l'intensité et de la durée du passage du courant.
 - Préparation appropriée de la ou des régions du corps à épiler.
 - Jugement et sens de l'observation.
 - Conformité de la technique d'insertion du filament et de retrait des poils selon les différentes étapes.
 - Dextérité et précision.
 - Coordination dans les gestes.
 - Détermination juste des causes de résistance des poils.
 - Évaluation correcte de la profondeur du follicule.
 - Attention portée aux réactions cutanées possibles et à la sensibilité de la cliente ou du client.
 - Utilisation efficace de l'équipement et des appareils.
 - Absence de tout préjudice à la peau.
- 8 Procéder aux étapes postépilatoires.
- Élimination appropriée du matériel pouvant représenter un risque de contamination.
 - Application de techniques et de produits visant à calmer les réactions cutanées.
 - Communication précise des consignes et des conseils préépilatoires et postépilatoires.
 - Propositions pertinentes de produits et de services complémentaires.
- 9 Effectuer des tâches administratives.
- Inscription claire des soins apportés et des produits utilisés ou vendus dans le dossier de la cliente ou du client.
 - Calculs précis en vue de la facturation.
 - Marche à suivre appropriée selon le mode de paiement.
 - Inscription précise du prochain rendez-vous.
- 10 Entretenir et ranger l'aire de travail.
- Entretien approprié.
 - Rangement sécuritaire de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Souci de préserver l'intimité et la pudeur de la cliente ou du client.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Préparer le poste de travail.

- S'assurer de la propreté des lieux et de l'équipement. (Rappel de la compétence 2)
- Planifier l'aménagement du poste de travail. Caractéristiques d'une installation fonctionnelle.
- Installer l'appareil d'épilation. Consignes d'installation :
 - emplacement sécuritaire de l'appareil,
 - branchement des fils et des accessoires.
 Règles de manipulation.

2 Accueillir et installer la cliente ou le client.

- Appliquer des techniques d'accueil. Caractéristiques des techniques d'accueil :
 - attitudes et comportements;
 - règles de courtoisie.
 Utilisation d'un langage professionnel.
 Prise en charge de la cliente ou du client.
 Création d'une relation de confiance et de bien-être (intention éducative 1).
- Expliquer les caractéristiques de la séance d'épilation par thermolyse. But.
 Étapes et durée.
 Réponses aux questions.

3 Recueillir de l'information.

- S'informer sur les habitudes de la cliente ou du client en matière d'épilation et de produits utilisés. (Rappel de la compétence 4)
 Information sur les traitements d'épilation antérieurs et actuels, les procédés et la fréquence.
 Avantages et inconvénients des méthodes d'épilation utilisées antérieurement.
 Conséquences sur les résultats escomptés en matière d'épilation par thermolyse.
 Produits utilisés à domicile : préépilatoires et postépilatoires.

- S'informer sur les besoins et les attentes de la cliente ou du client en matière d'épilation. (Rappel de la compétence 4)
Application de techniques de questionnement.
Établissement de liens avec l'historique d'épilation de la cliente ou du client (intention éducative 4).
- 4 Informer la cliente ou le client sur le procédé d'épilation par thermolyse.
- Caractériser le procédé d'épilation par thermolyse. Description.
Avantages et inconvénients.
Limites et contre-indications.
Consignes préépilatoires et postépilatoires propres au procédé.
Information sur les coûts.
 - Caractériser l'équipement, les appareils et l'outillage. Types d'équipement, d'appareils et d'outillage.
Fonctionnement.
 - Caractériser les produits. Types de produits.
Buts visés et effets sur la peau.
Choix effectué selon les besoins de la peau.
- 5 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Utiliser l'équipement et les appareils nécessaires à l'examen de la peau et de la pilosité. (Rappel de la compétence 4)
 - Reconnaître les signes apparents pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation par thermolyse. Principales anomalies cutanées et pilaires observées.
Principales affections cutanées et pilaires observées.
Interventions médicales subies.
(intention éducative 4)
 - Dresser un portrait global de l'aspect de la peau et de la pilosité. (Rappel de la compétence 3)
 - Procéder avec rigueur à l'examen de la peau et de la pilosité. (Rappel de la compétence 4)
- 6 Préparer l'appareil et le matériel.
- Sélectionner le matériel d'épilation par thermolyse. Détermination des besoins en matière de matériel.
Types de filaments particuliers à l'épilation par thermolyse : principales composantes.
Critères de sélection des filaments : grosseur du poil, région du corps à épiler, sensibilité de la cliente ou du client, avantages, inconvénients et limites d'utilisation.
Types de brucelles : principales composantes.
Critères de sélection :
 - qualité et efficacité;
 - avantages et inconvénients.

- Installer le filament. Précautions et particularités propres à la manipulation des divers types de filaments. Procédure d'installation du filament dans le porte-filament.
- 7 Appliquer la technique d'épilation par thermolyse.
- Appliquer les produits préépilatoires. Choix des produits préépilatoires. Utilisation des produits : façon de procéder.
 - S'assurer du confort de la cliente ou du client. Consignes d'installation à respecter selon les différentes régions du corps à épiler. Vérification des signes probants de bien-être ou d'inconfort. Utilisation d'accessoires : coussins et appuie-bras.
 - Adapter sa position de travail en fonction de la région du corps à épiler. Positionnement de la cliente ou du client. Facteurs influant sur la position de travail :
 - aménagement du poste de travail;
 - utilisation d'accessoires;
 - éclairage;
 - souplesse de la cliente ou du client;
 - pudeur de la cliente ou du client.
 - Utiliser différents types d'appareils d'épilation par thermolyse. Types d'appareils : particularités, avantages et limites d'utilisation. Mode d'emploi et consignes de manipulation. Technique d'épilation : procédure à suivre, profondeur et angles d'insertion du filament selon les régions du corps à épiler.
 - Reconnaître les principaux facteurs ayant une influence sur l'épilation durant la séance. Particularités des différentes régions du corps à épiler : pilosité, sensibilité et réactions cutanées. Durée et fréquence des séances d'épilation. Seuil de tolérance de la cliente ou du client à l'égard de l'épilation par thermolyse.
 - Se doter d'une méthode de travail efficace. Disposition fonctionnelle du matériel de travail. Maintien de postures de travail appropriées. Coordination dans les gestes.
 - Vérifier le résultat de son travail. Critères de qualité de l'épilation. Avantages d'une insertion appropriée du filament et conséquences négatives d'une insertion inappropriée. Critères d'autoévaluation de la qualité du travail. Processus de résolution de problèmes : problèmes courants et solutions.
 - Vérifier le degré de satisfaction de la cliente ou du client. Vérification du confort de la cliente ou du client. Interprétation des réactions de la cliente ou du client : signes verbaux et non verbaux.

8 Procéder aux étapes postépilatoires.

- Éliminer le matériel pouvant représenter un risque de contamination.

Méthode de manipulation sécuritaire du filament souillé.
Élimination du matériel selon les normes d'hygiène et de sécurité recommandées.
Règles d'utilisation suggérées par le fabricant (ex. : filament jetable).
- Appliquer des techniques ou des produits postépilatoires propres à l'épilation par thermolyse.

Choix des produits postépilatoires en fonction des effets recherchés.
Mode d'utilisation des produits.
Techniques postépilatoires visant à calmer les réactions cutanées : principales réactions cutanées, contre-indications, utilisation d'appareils, effets procurés.
- Communiquer les consignes préépilatoires et postépilatoires relatives à l'épilation par thermolyse.

Consignes à respecter avant et après toute séance d'épilation.
Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
- Proposer des produits et des services complémentaires.

Techniques de vente.
Caractéristiques des produits et des services complémentaires.
Souci des besoins prioritaires de la cliente ou du client.

9 Effectuer des tâches administratives.

- Compléter le dossier de la cliente ou du client.

Importance de la mise à jour du dossier de la cliente ou du client.
Méthode de prise de notes.
Information spécifique à consigner.
Paramètres de travail, filaments utilisés, durée de la séance d'épilation, réactions cutanées, consignes préépilatoires et postépilatoires communiquées à la cliente ou au client, commentaires, coûts, etc.
- Effectuer la facturation.

Méthode de calcul.
Modes de paiement.
Utilisation d'équipement et d'appareils.
- Planifier les rendez-vous.

Utilisation d'équipement et d'appareils.
Information à consigner.

10 Entretenir et ranger l'aire de travail.

- Stériliser et désinfecter le matériel et les outils utilisés pour l'épilation par thermolyse.

Utilisation des produits et des appareils stérilisants et désinfectants.
Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
(Rappel de la compétence 2)

Et pour l'ensemble de la compétence :

- | | |
|---|---|
| • Situer la compétence au regard de la profession. | Raison d'être de la compétence.
Liens avec les compétences 2, 3 et 4. |
| • Adopter des attitudes et des comportements professionnels. | Règles d'éthique (intention éducative 5).
Savoir-être professionnel (intention éducative 2). |
| • Utiliser la terminologie relative à l'épilation par thermolyse. | Terminologie d'usage. |

Compétence 6 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Épiler différentes régions du corps par courants combinés.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste de travail.
- En présence d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits nécessaires.
- En portant des gants.
- À l'aide des documents nécessaires.
- À l'aide d'un schéma de la coupe du poil et de la peau.
- Sur différentes régions du corps à l'exception du visage et du cou.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le poste de travail.

- Choix approprié de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits.
- Préparation sécuritaire de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Disposition ordonnée du poste de travail.
- Propreté de l'aire de travail.

2 Accueillir et installer la cliente ou le client.

- Accueil personnalisé.
- Installation appropriée favorisant le confort et le bien-être de la cliente ou du client.
- Établissement d'une relation de confiance avec la cliente ou le client.
- Manifestation de discrétion et de respect.

3 Recueillir de l'information.

- Relevé complet de l'information dans le dossier de la cliente ou du client.
- Détermination des principaux problèmes de santé pouvant représenter une contre-indication ou nécessiter une précaution en matière d'épilation.
- Utilisation d'un langage professionnel adapté à la cliente ou au client.
- Reconnaissance juste des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
- Pertinence de l'information obtenue de la cliente ou du client.
- Inscription claire et précise des renseignements pertinents dans le dossier de la cliente ou du client.

- 4 Informer la cliente ou le client sur le procédé d'épilation par courants combinés.
- Description claire des particularités du procédé d'épilation par courants combinés.
 - Présentation des avantages et des inconvénients de ce procédé.
 - Pertinence de l'information concernant les indications et les contre-indications propres à ce procédé.
 - Justesse des consignes préépilatoires et postépilatoires propres au procédé.
 - Présentation des particularités de l'équipement, des appareils et du matériel propres à ce procédé.
 - Prise en considération :
 - de l'état de santé général de la cliente ou du client;
 - des effets sur le système tégumentaire;
 - des résultats escomptés;
 - de la possibilité de combiner les différentes méthodes;
 - des régions du corps à épiler;
 - des coûts.
- 5 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Préparation appropriée de la ou des régions du corps à examiner.
 - Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel nécessaires à l'examen.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la peau.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la pilosité.
 - Reconnaissance des signes apparents d'un mauvais fonctionnement des systèmes du corps humain.
 - Relevé précis des caractéristiques de la peau ou du poil pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation.
 - Inscription complète et précise des renseignements pertinents dans le dossier de la cliente ou du client.
- 6 Préparer l'appareil et le matériel.
- Disposition sécuritaire et fonctionnelle de l'appareil et du matériel.
 - Réglage précis des paramètres de l'appareil.
 - Réglage approprié de l'appareil en fonction de la région du corps à épiler.
 - Choix judicieux du filament en fonction de :
 - la grosseur des poils;
 - la région du corps à épiler.
 - Mise en place appropriée du filament dans le porte-filament.

- 7 Appliquer la technique d'épilation par courants combinés.
- Préparation appropriée de la ou des régions du corps à épiler.
 - Respect d'un temps de pause approprié avant le retrait du poil.
 - Dextérité et précision dans l'application de la technique d'épilation.
 - Adaptation correcte des postures de travail en fonction de la région du corps à épiler.
 - Adaptation judicieuse des postures favorisant le confort de la cliente ou du client.
 - Prise en considération du seuil de tolérance de la cliente ou du client.
 - Modification précise du réglage de l'appareil.
 - Absence de tout préjudice à la peau.
- 8 Procéder aux étapes postépilatoires.
- Élimination adéquate du matériel pouvant représenter un risque de contamination.
 - Choix judicieux des moyens postépilatoires.
 - Information et consignes préépilatoires et postépilatoires adaptées à la cliente ou au client et à la situation.
 - Propositions pertinentes de produits et de services complémentaires.
- 9 Effectuer des tâches administratives.
- Inscription claire des soins apportés et des produits utilisés ou vendus dans le dossier de la cliente ou du client.
 - Calculs précis en vue de la facturation.
 - Marche à suivre appropriée selon le mode de paiement.
 - Inscription précise du prochain rendez-vous.
- 10 Entretenir et ranger l'aire de travail.
- Nettoyage et entretien appropriés des lieux et de l'équipement.
 - Vérification minutieuse de l'état de l'équipement, des appareils et du matériel.
 - Respect des méthodes de désinfection et de stérilisation.
 - Utilisation économe des produits de nettoyage.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Réglage approprié de l'éclairage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Préparer le poste de travail.
 - Planifier l'aménagement du poste de travail. Caractéristiques d'une installation fonctionnelle.
 - Installer l'appareil d'épilation par courants combinés. Consignes d'installation : emplacement sécuritaire de l'appareil, branchement des fils et installation de la masse et des accessoires.
Règles de manipulation.
- 2 Accueillir et installer la cliente ou le client.
 - Appliquer des techniques d'accueil. (Rappel de la compétence 4)
 - Expliquer les caractéristiques de la séance d'épilation par courants combinés. But.
Étapes et durée.
Réponses aux questions.
- 3 Recueillir de l'information.
 - S'informer sur les habitudes de la cliente ou du client en matière d'épilation et de produits utilisés. (Rappel de la compétence 4)
Information sur les traitements d'épilation antérieurs et actuels, les procédés utilisés et la fréquence.
Avantages et inconvénients des méthodes d'épilation utilisées antérieurement.
Conséquences sur les résultats escomptés en matière d'épilation par thermolyse.
Produits utilisés à domicile : préépilatoires et postépilatoire.
 - S'informer sur les besoins et les attentes de la cliente ou du client en matière d'épilation. (Rappel de la compétence 4)
Établissement de liens avec l'historique d'épilation de la cliente ou du client (intention éducative 4).
- 4 Informer la cliente ou le client sur le procédé d'épilation par courants combinés.
 - Caractériser le procédé d'épilation par courants combinés. Description.
Avantages et inconvénients.
Limites et contre-indications.
Consignes préépilatoires et postépilatoires propres au procédé.
Information sur les coûts.
 - Caractériser l'équipement, les appareils et l'outillage. Types d'équipement, d'appareils et d'outillage.
Fonctionnement.
 - Caractériser les produits. Types de produits.
Buts visés et effets sur la peau.
Choix effectué selon les besoins de la peau.

- 5 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Reconnaître les signes apparents pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation par courants combinés. Principales anomalies cutanées et pilaires observées.
Principales affections cutanées et pilaires observées.
Interventions médicales subies.
Portrait global de la peau et de la pilosité.
(Rappel de la compétence 3)
- 6 Préparer l'appareil et le matériel.
- Sélectionner le matériel d'épilation par courants combinés. Détermination des besoins en matière de matériel.
Types de filaments particuliers à l'épilation par courants combinés : principales composantes.
Critères de sélection des filaments : grosseur du poil, région du corps à épiler, sensibilité de la cliente ou du client, avantages, inconvénients et limites d'utilisation.
Critères de sélection : qualité et efficacité, avantages et inconvénients de l'utilisation.
 - Installer le filament. Précautions et particularités propres à la manipulation des divers types de filaments.
Procédure d'installation du filament dans le porte-filament.
- 7 Appliquer la technique d'épilation par courants combinés.
- Appliquer les produits préépilatoires. Choix des produits préépilatoires.
Utilisation des produits : façon de procéder.
 - Appliquer la technique d'anaphorèse. But.
Effets sur la peau.
Procédure d'application.
 - Choisir les paramètres de travail de l'appareil d'épilation par courants combinés. Mode d'emploi de l'appareil.
Critères de sélection d'un programme d'épilation préétabli par l'appareil : types de programmes et régions du corps à épiler.
Critères de sélection des paramètres de travail pour un mode d'épilation personnalisé :
 - régions du corps à épiler, type de pilosité et degré de sensibilité de la cliente ou du client;
 - causes de résistance et de repousse des poils;
 - facteurs susceptibles de faire varier l'intensité du courant.
 - S'assurer du confort de la cliente ou du client. Consignes d'installation à respecter selon les différentes régions du corps à épiler.
Vérification des signes probants de bien-être ou d'inconfort.
Utilisation d'accessoires : coussins et appuie-bras.

- Adapter sa position de travail en fonction de la région du corps à épiler. Positionnement de la cliente ou du client. Facteurs influant sur la position de travail :
 - aménagement du poste de travail;
 - utilisation d'accessoires;
 - éclairage;
 - souplesse de la cliente ou du client;
 - pudeur de la cliente ou du client.
 - Reconnaître les principaux facteurs ayant une influence sur l'épilation durant la séance. Particularités des différentes régions du corps à épiler : pilosité, sensibilité et réactions cutanées. Durée et fréquence des séances d'épilation. Seuil de tolérance de la cliente ou du client à l'égard des courants combinés.
 - Évaluer le seuil de tolérance de la cliente ou du client. Méthode d'évaluation du seuil de tolérance de la cliente ou du client à l'égard des courants combinés.
 - Se doter d'une méthode de travail efficace. Disposition fonctionnelle du matériel de travail. Maintien de postures de travail appropriées. Coordination dans les gestes. Respect du temps d'insertion minimal. Influence déterminante de la patience sur la qualité et l'efficacité de l'épilation.
 - Vérifier le résultat de son travail. Critères de qualité de l'épilation. Importance d'une insertion appropriée du filament. Critères d'autoévaluation de la qualité du travail. Réglage des paramètres de l'appareil en fonction des résultats recherchés.
 - Vérifier le degré de satisfaction de la cliente ou du client. Vérification du confort de la cliente ou du client. Interprétation des réactions de la cliente ou du client : signes verbaux et non verbaux.
- 8 Procéder aux étapes postépilatoires.
- Éliminer le matériel pouvant représenter un risque de contamination. (Rappel des compétences 5 et 6)
 - Appliquer des techniques ou des produits postépilatoires propres à l'épilation par courants combinés. Choix des produits postépilatoires en fonction des effets recherchés. Mode d'utilisation des produits. Techniques postépilatoires visant à calmer les réactions cutanées : principales réactions cutanées, contre-indications. Utilisation d'appareils, effets procurés.
 - Communiquer les consignes postépilatoires relatives à l'épilation par courants combinés. Consignes à respecter après toute séance d'épilation. Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.

- Proposer des produits et des services complémentaires. (Rappel de la compétence 5)
- 9 Effectuer des tâches administratives.
- Compléter le dossier de la cliente ou du client. (Rappel de la compétence 5)
 - Effectuer la facturation. (Rappel de la compétence 5)
 - Planifier les rendez-vous. (Rappel de la compétence 5)
- 10 Entretien et ranger l'aire de travail.
- Stériliser et désinfecter le matériel et les outils utilisés pour l'épilation par courants combinés. (Rappel de la compétence 2)

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Situer la compétence au regard de la profession. Reconnaissance de la pertinence d'utiliser les courants combinés en épilation.
Rôle et avantages de l'épilation par courants combinés.
Liens avec les compétences 2, 3 et 4.
- Reconnaître l'importance de développer son autonomie. Responsabilités et prise de décisions (intentions éducatives 3 et 4).
Ressources disponibles.
- Adopter des attitudes et des comportements professionnels. Règles d'éthique (intention éducative 5).
Savoir-être professionnel (intention éducative 2).
- Utiliser la terminologie relative à l'épilation par courants combinés. Terminologie d'usage.

Compétence 7 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Épiler les régions du visage et du cou à l'électricité.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste de travail.
- En présence d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits nécessaires.
- En portant des gants.
- À l'aide des documents nécessaires.
- À l'aide d'un schéma de la coupe du poil et de la peau.
- Au moyen des procédés d'épilation par thermolyse et par courants combinés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Préparer le poste de travail.

- Choix approprié de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits.
- Préparation sécuritaire de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Disposition ordonnée du poste de travail.
- Propreté de l'aire de travail.

2 Accueillir et installer la cliente ou le client.

- Accueil personnalisé.
- Installation appropriée favorisant le confort et le bien-être de la cliente ou du client.
- Établissement d'une relation de confiance avec la cliente ou le client.
- Manifestation de discrétion et de respect.

3 Recueillir de l'information.

- Relevé complet de l'information dans le dossier de la cliente ou du client.
- Détermination des principaux problèmes de santé pouvant représenter une contre-indication ou nécessiter une précaution en matière d'épilation.
- Utilisation d'un langage professionnel adapté à la cliente ou au client.
- Reconnaissance juste des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
- Pertinence de l'information obtenue de la cliente ou du client.
- Inscription claire et précise des renseignements pertinents dans le dossier de la cliente ou du client.

- 4 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Préparation appropriée de la ou des régions du corps à examiner.
 - Conformité des étapes de l'examen de la peau et de la pilosité.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la peau.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la pilosité.
 - Relevé précis des caractéristiques de la peau ou du poil pouvant représenter une contre-indication ou nécessiter une précaution en matière d'épilation.
 - Mise en relation de ses observations et de l'état de santé général de la cliente ou du client.
 - Communication claire et détaillée de ses observations.
- 5 Déterminer la forme des sourcils.
- Relevé précis des besoins et des goûts de la cliente ou du client.
 - Respect des caractéristiques morphologiques et des proportions du visage de la cliente ou du client dans la détermination de la forme des sourcils.
 - Justification du choix de la forme des sourcils et des correctifs à apporter, s'il y a lieu.
 - Souci de la symétrie.
- 6 Choisir le procédé d'épilation.
- Conformité du choix du procédé avec l'état de santé général de la cliente ou du client, l'aspect de la peau et la pilosité.
 - Prise en considération des contre-indications potentielles.
 - Prise en considération des avantages et des inconvénients des différents procédés.
- 7 Appliquer la technique d'épilation.
- Explications claires concernant le but et le déroulement de la technique de travail.
 - Adaptation correcte des postures de travail en fonction de la région à épiler.
 - Préparation appropriée des surfaces à épiler.
 - Dextérité et précision dans l'application de la technique d'épilation.
 - Travail méthodique et efficace.
 - Modification précise des paramètres de réglage de l'appareil en fonction de la sensibilité de la cliente ou du client et de la résistance du poil.
 - Attention portée aux réactions cutanées potentielles.
 - Comportements conformes aux règles de sécurité dans l'utilisation d'appareils électriques.
 - Absence de tout préjudice à la peau.

- 8 Procéder aux étapes postépilatoires.
- Élimination adéquate du matériel pouvant représenter un risque de contamination.
 - Vérification globale de l'épilation.
 - Capacité d'évaluer objectivement son travail.
 - Application judicieuse des produits et des techniques postépilatoires.
 - Respect des règles de manipulation et de conservation des produits.
 - Clarté des conseils et des consignes préépilatoires et postépilatoires.
 - Propositions pertinentes de produits et de services complémentaires.
- 9 Effectuer des tâches administratives.
- Inscription claire des soins apportés et des produits utilisés ou vendus dans le dossier de la cliente ou du client.
 - Utilisation correcte des procédés de facturation.
 - Efficacité dans la gestion des rendez-vous.
 - Archivage méthodique du dossier de la cliente ou du client.
- 10 Entretien et ranger l'aire de travail.
- Entretien approprié.
 - Propreté du matériel et des lieux de travail.
 - Entreposage sécuritaire du matériel et des produits.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Attention portée à la présence de poils cassés et incarnés ainsi qu'à tout préjudice à la peau.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Réglage approprié de l'éclairage.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Préparer le poste de travail.
- Installer l'appareil d'épilation. (Rappel des compétences 5 et 6)

- 2 Accueillir et installer la cliente ou le client.
- Expliquer les caractéristiques de la séance d'épilation du visage et du cou.

Déroulement : étapes, durée et autres caractéristiques.
Particularités des régions du visage et du cou.
Réponses aux questions.
- 3 Recueillir de l'information.
- S'informer sur les habitudes de la cliente ou du client en matière d'épilation et de produits utilisés.

Information sur les traitements d'épilation antérieurs et actuels, les procédés utilisés et la fréquence.
Avantages et inconvénients des méthodes d'épilation utilisées antérieurement.
Conséquences sur les résultats escomptés en matière d'épilation par thermolyse.
Produits utilisés à domicile : préépilatoires et postépilatoires.
 - S'informer sur les besoins et les attentes de la cliente ou du client en matière d'épilation.

(Rappel de la compétence 4)
Principaux problèmes associés à la pilosité des régions du visage et du cou.
Établissement de liens avec l'historique d'épilation de la cliente ou du client (intention éducative 4).
- 4 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Reconnaître les signes apparents pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation du visage et du cou.

Principales anomalies cutanées et pilaires observées.
Principales infections cutanées et pilaires observées.
Interventions médicales subies.
Portrait global de l'aspect de la peau et de la pilosité.
(Rappel de la compétence 3)
- 5 Déterminer la forme des sourcils.
- Relever les caractéristiques morphologiques du visage et du cou de la cliente ou du client.

Zones du visage et composantes.
Caractéristiques morphologiques de la tête et du cou.
Forme et proportions du visage.
Éléments d'observation.
 - Proposer une forme de sourcils.

Formes de sourcils.
Composantes des sourcils.
Normes relatives à la détermination de la forme des sourcils : technique de travail.
Adaptation de la forme des sourcils à la morphologie et à la physionomie de la cliente ou du client.

6 Choisir le procédé d'épilation.

- Reconnaître le procédé d'épilation à l'électricité convenant à la cliente ou au client. Facteurs déterminant le choix du procédé. Conséquences d'un choix de procédé ne convenant pas à la cliente ou au client.

7 Appliquer la technique d'épilation.

- Sélectionner les accessoires, le matériel et les produits selon le procédé retenu. (Rappel des compétences 5 et 6)
- Préparer la peau de la cliente ou du client. Étapes de préparation de la peau. Utilisation de produits de nettoyage (démaquillants). Utilisation de l'équipement et des appareils propres au nettoyage. Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Appliquer la technique d'anaphorèse. (Rappel de la compétence 6)
- Choisir les paramètres de travail relatifs à l'épilation à l'électricité du visage et du cou. Choix du programme d'épilation : types de programmes, critères de sélection des paramètres de travail, durée de la séance d'épilation, particularités de la peau et de la pilosité des régions du visage et du cou. Facteurs susceptibles de faire varier l'intensité du courant.
- Adapter sa position de travail en fonction de la région du visage ou du cou à épiler. Positionnement de la cliente ou du client. Facteurs influant sur la position de travail : aménagement du poste de travail, souplesse de la cliente ou du client et éclairage. Utilisation d'accessoires de travail : loupe, coussins et lunettes de protection.
- Reconnaître les principaux facteurs influant sur l'épilation du visage et du cou durant la séance. Particularités des différentes régions du visage et du cou : pilosité, sensibilité et réactions cutanées. Durée et fréquence des séances d'épilation. Seuil de tolérance de la cliente ou du client à l'égard de la douleur.
- Se doter d'une méthode de travail efficace. (Rappel de la compétence 6)
- S'assurer de la qualité esthétique du travail. Critères de qualité de l'épilation : esthétique, équilibre, absence de tout préjudice à la peau et corrections tenant compte des caractéristiques morphologiques du visage. Critères d'autoévaluation de la qualité du travail. Processus de résolution de problèmes spécifiques aux régions du visage et du cou : problèmes courants et solutions.

8 Procéder aux étapes postépilatoires.

- Éliminer le matériel pouvant représenter un risque de contamination. (Rappel de la compétence 5)
- Appliquer des techniques ou des produits postépilatoires propres à l'épilation à l'électricité. (Rappel des compétences 5 et 6)
- Proposer des produits et des services complémentaires. (Rappel de la compétence 5)

9 Effectuer des tâches administratives.

- Compléter le dossier de la cliente ou du client. (Rappel de la compétence 5)
- Effectuer la facturation. (Rappel de la compétence 5)
- Planifier les rendez-vous. (Rappel de la compétence 5)
- Classer les dossiers. Méthodes de classement : avantages, inconvénients et limites.

10 Entretien et ranger l'aire de travail.

- Stériliser et désinfecter le matériel et les outils utilisés pour l'épilation à l'électricité. (Rappel de la compétence 2)

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Situer la compétence au regard de la profession. Raison d'être de la compétence. Liens avec les compétences 2, 3 et 4.
- S'adapter à des conditions particulières. Situations particulières et imprévues. Adaptation à un nouvel équipement. Adaptation des positions de travail et du positionnement de la cliente ou du client en fonction de restrictions possibles.
- Utiliser la terminologie relative à l'épilation du visage et du cou. Terminologie d'usage.
- Adopter des attitudes et des comportements professionnels. Règles d'éthique (intention éducative 5). Savoir-être professionnel (intention éducative 2).

Compétence 8 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Épiler par photoépilation.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste de travail.
- En présence d'une cliente ou d'un client.
- À l'aide de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits nécessaires.
- En portant des gants et des lunettes appropriées.
- Avec le laser et la lumière intense pulsée.
- À partir du manuel du fabricant.
- À partir du protocole en usage, s'il y a lieu.
- À l'aide des documents nécessaires.
- À l'aide d'un formulaire de consentement.
- À l'aide d'un schéma du spectre électromagnétique ainsi que d'un schéma de la coupe du poil et de la peau.
- Sur différentes régions du corps, du visage et du cou.

Éléments de la compétence

- 1 Préparer le poste de travail.

- 2 Accueillir et installer la cliente ou le client.

Critères de performance

- Choix approprié de l'équipement, des appareils, du matériel et des produits.
- Préparation sécuritaire des lieux, de l'équipement, des appareils et du matériel.
- Disposition ordonnée du poste de travail.
- Propreté de l'aire de travail.

- Accueil personnalisé.
- Installation appropriée favorisant le confort et le bien-être de la cliente ou du client.
- Installation sécuritaire de la cliente ou du client.
- Établissement d'une relation de confiance avec la cliente ou le client.
- Manifestation de discrétion et de respect.

- 3 Recueillir de l'information.
- Relevé complet de l'information dans le dossier de la cliente ou du client.
 - Détermination des principaux problèmes de santé pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation.
 - Utilisation d'un langage professionnel adapté à la cliente ou au client.
 - Reconnaissance juste des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
 - Pertinence de l'information obtenue de la cliente ou du client.
 - Inscription claire et précise des renseignements pertinents dans le dossier de la cliente ou du client.
- 4 Informer la cliente ou le client sur les procédés de photoépilation.
- Description claire des particularités de la photoépilation : laser et lumière intense pulsée.
 - Explication correcte des mécanismes d'action et du fonctionnement des appareils de photoépilation.
 - Présentation des avantages et des inconvénients de ces procédés.
 - Pertinence de l'information concernant les indications et les contre-indications propres à ces procédés.
 - Justesse des consignes préépilatoires et postépilatoires.
 - Prise en considération :
 - de l'état de santé général de la cliente ou du client;
 - des effets sur le système tégumentaire;
 - des résultats escomptés;
 - de la possibilité de combiner différentes méthodes;
 - des régions du corps à épiler;
 - des coûts.
 - Présence des initiales et de la signature de la cliente ou du client aux endroits indiqués dans le formulaire de consentement.

- 5 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Préparation appropriée de la ou des régions du corps à examiner.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la peau.
 - Justesse des observations reliées à l'aspect de la pilosité.
 - Reconnaissance juste des phototypes de peau.
 - Relevé précis des caractéristiques de la peau ou du poil pouvant représenter une contre-indication ou nécessiter une précaution en matière d'épilation.
 - Mise en relation de ses observations et de l'état de santé général de la cliente ou du client.
 - Communication claire et détaillée de ses observations.
- 6 Choisir le procédé de photoépilation.
- Conformité du choix du procédé avec l'état de santé général de la cliente ou du client, l'aspect de la peau et la pilosité.
 - Prise en considération des contre-indications potentielles.
 - Prise en considération des avantages et des inconvénients des différents procédés.
- 7 Effectuer les étapes préparatoires.
- Installation adéquate de la cliente ou du client en fonction de la région ou des régions du corps à épiler.
 - Qualité du rasage.
 - Explication claire des différentes étapes.
 - Souci de placer les gazes et les lunettes au visage de la cliente ou du client.
 - Segmentation correcte des zones à épiler.
 - Camouflage approprié des lésions pigmentaires.
 - Application de gel ou d'autres produits indiqués.
 - Réglage de l'appareil en conformité avec les recommandations du fabricant.
 - Port de lunettes de travail.
 - Réalisation appropriée d'un test d'essai, s'il y a lieu.
- 8 Appliquer la technique de photoépilation.
- Application correcte de la technique d'épilation.
 - Vérification du confort et du bien-être de la cliente ou du client à intervalles réguliers.
 - Vérification de la sensibilité cutanée.
 - Attention particulière au langage non verbal de la cliente ou du client.
 - Ajustement des paramètres de l'appareil, s'il y a lieu.
 - Vérification régulière du travail.

- 9 Procéder aux étapes postépilatoires.
- Élimination adéquate du matériel pouvant représenter un risque de contamination.
 - Vérification globale de l'épilation.
 - Capacité d'évaluer objectivement son travail.
 - Application judicieuse des produits et des techniques postépilatoires.
 - Respect des règles de manipulation et de conservation des produits.
 - Clarté des conseils et des consignes postépilatoires.
 - Propositions pertinentes de produits et de services complémentaires.
- 10 Effectuer des tâches administratives.
- Inscription claire des soins apportés et des produits utilisés ou vendus dans le dossier de la cliente ou du client.
 - Utilisation correcte des procédés de facturation.
 - Efficacité dans la gestion des rendez-vous.
 - Procédure de suivi de la cliente ou du client pour s'assurer de l'absence de préjudice à la peau.
 - Archivage méthodique du dossier de la cliente ou du client.
- 11 Entretien et ranger de l'aire de travail.
- Entretien approprié.
 - Propreté du matériel et des lieux de travail.
 - Entreposage sécuritaire du matériel et des produits.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Attention portée à tout préjudice à la peau.
- Réglage approprié de l'éclairage.
- Application du procédé d'épilation en conformité avec le protocole en vigueur, s'il y a lieu.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Préparer le poste de travail.
- Planifier l'aménagement du poste de travail. Caractéristiques d'une installation fonctionnelle.

- Installer l'appareil de photoépilation.
 - Consignes d'installation :
 - emplacement sécuritaire de l'appareil,
 - branchement des fils
 - disposition et nettoyage adéquats des accessoires.
 - Règles de manipulation.
- 2 Accueillir et installer la cliente ou le client.
- Appliquer des techniques d'accueil. (Rappel de la compétence 4)
 - Expliquer les caractéristiques de la séance d'épilation par photoépilation.
 - But.
 - Étapes et durée.
 - Réponses aux questions.
- 3 Recueillir de l'information.
- S'informer sur les habitudes, les besoins et les attentes de la cliente ou du client en matière d'épilation et de produits utilisés.
 - Information sur les traitements d'épilation antérieurs et actuels, les procédés utilisés et la fréquence.
 - Résultats des méthodes d'épilation utilisées antérieurement.
 - Discussion sur les résultats attendus.
 - Produits et soins utilisés à domicile : préépilatoires et postépilatoires.
- 4 Informer la cliente ou le client sur les procédés de photoépilation.
- Caractériser les procédés de photoépilation.
 - Description des procédés.
 - Avantages et inconvénients.
 - Limites et contre-indications.
 - Synchronisation des phases du poil.
 - Utilisation de matériel visuel.
 - Information sur les coûts.
 - Caractériser l'équipement, les appareils et l'outillage.
 - Types d'équipement, d'appareils et d'outillage.
 - Fonctionnement.
 - Caractériser les produits.
 - Types de produits.
 - Buts visés et effets sur la peau
 - Choix effectué selon les besoins de la peau
 - Faire signer un formulaire de consentement à la cliente ou au client.
 - Raison d'être.
- 5 Examiner l'aspect de la peau et de la pilosité.
- Reconnaître les signes apparents pouvant représenter une contre-indication en matière d'épilation.
 - Principales anomalies cutanées et pilaires observées.
 - Principales affections cutanées et pilaires observées.
 - Interventions médicales subies.
 - Portrait global de l'aspect de la peau et de la pilosité.

- 6 Choisir le procédé de photoépilation.
- Reconnaître le procédé de photoépilation convenant à la cliente ou au client. Facteurs déterminant le choix du procédé. Conséquences d'un choix de procédé ne convenant pas à la cliente ou au client.
- 7 Effectuer les étapes préparatoires.
- Installer et préparer la cliente ou le client. Installation de la cliente ou du client. Explication des étapes. Rasage. Segmentation des zones à épiler. Camouflage des lésions pigmentaires. Application de produits sur la peau.
 - Préparer l'équipement et le matériel. Matériel de protection pour la cliente ou le client. Réglage de l'appareil. Recommandations du fabricant. Port de lunettes de travail.
 - Effectuer un test d'essai. Procédures.
- 8 Appliquer la technique de photoépilation.
- Sélectionner les accessoires, le matériel et les produits selon le procédé retenu. Organisation adéquate du matériel. Accessibilité du matériel.
 - Préparer la peau de la cliente ou du client. Étapes de préparation de la peau. Utilisation de produits de nettoyage. Segmentation des zones à épiler. Rasage. Isolation des contre-indications. Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
 - Choisir les paramètres de travail relatifs à la photoépilation. Choix du programme d'épilation : types de programmes, critères de sélection des paramètres de travail, durée de la séance d'épilation et particularités de la peau et de la pilosité selon la région à épiler. Facteurs susceptibles de faire varier l'intensité du courant.
 - Adapter sa position de travail en fonction de la région à épiler. Positionnement de la cliente ou du client. Facteurs influant sur la position de travail : aménagement du poste de travail, souplesse de la cliente ou du client et éclairage. Utilisation d'accessoires de travail : loupe, coussins et lunettes de protection.
 - Utiliser différents types d'appareils de photoépilation. Choix de l'appareil. Technique d'épilation et procédure. Exploitation des possibilités de l'appareil.

- Reconnaître les principaux facteurs influant sur l'épilation durant la séance. Particularités des différentes régions à épiler : pilosité, sensibilité et réactions cutanées. Durée et fréquence des séances d'épilation. Seuil de tolérance de la cliente ou du client à l'égard de la douleur.
 - Se doter d'une méthode de travail efficace. Traçage symétrique de la région épilée. Chevauchement souhaité selon l'assemblage de la lentille de la pièce à main. Rythme constant pendant l'exécution de l'épilation. Manipulation sécuritaire de la pièce à main. Maintien d'une posture de travail adéquate pendant l'exécution de l'épilation.
 - S'assurer de la qualité du travail. Critères de qualité de l'épilation : esthétique, équilibre, absence de tout préjudice à la peau et corrections tenant compte des caractéristiques morphologiques du visage. Critères d'autoévaluation de la qualité du travail. Processus de résolution de problèmes spécifiques aux régions à épiler : problèmes courants et solutions. Vérification du degré de satisfaction de la cliente ou du client.
- 9 Procéder aux étapes postépilatoires.
- Éliminer le matériel pouvant représenter un risque de contamination. (Rappel de la compétence 5)
 - Appliquer des techniques ou des produits postépilatoires propres à la photoépilation. Utilisation de méthodes calmantes. Prévision du temps nécessaire pour observer les réactions cutanées post-traitement.
 - Proposer des produits et des services complémentaires. (Rappel de la compétence 5)
- 10 Effectuer des tâches administratives.
- Compléter le dossier de la cliente ou du client. (Rappel de la compétence 5)
 - Effectuer la facturation. (Rappel de la compétence 5)
 - Planifier les rendez-vous. (Rappel de la compétence 5)
 - Classer les dossiers. (Rappel de la compétence 7)
- 11 Entretien et ranger de l'aire de travail.
- Stériliser et désinfecter le matériel et les outils utilisés pour la photoépilation. (Rappel de la compétence 2)

Et pour l'ensemble de la compétence :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Situer la compétence au regard de la profession.
• S'adapter à des conditions particulières.

• Utiliser la terminologie relative à l'épilation du visage et du cou.

• Adopter des attitudes et des comportements professionnels. | <p>Raison d'être de la compétence.
Liens avec les compétences 2, 3, 4 et 5.</p> <p>Situations particulières et imprévues.
Adaptation à un nouvel équipement.
Adaptation des positions de travail et du positionnement de la cliente ou du client en fonction de restrictions possibles.</p> <p>Terminologie d'usage.</p> <p>Règles d'éthique (intention éducative 5).
Savoir-être professionnel (intention éducative 2).</p> |
|--|--|

